

L'invitée

SANTÉ SUD POUR UNE DÉMARCHE « QUALITÉ »

Après des années d'efforts pour que les actions de Santé Sud soient toujours plus efficaces et professionnelles, la directrice des programmes, Nicole Hanssen nous interpelle aujourd'hui : « Oui à la réflexion sur un cadre de référence qualité spécifique aux ONG de développement ! Oui à la mutualisation d'un outil commun ! »

Créée en 1984 par des bénévoles, professionnels de la santé de la région PACA, afin de réfléchir sur le mal-développement des pays du sud, l'association a grandi autour d'une centaine de projets pilotés dans 23 pays par une équipe salariée au siège et dans les délégations locales avec un réseau actif de 300 adhérents bénévoles, experts en santé.

Un souci de qualité permanent

Au fur et à mesure de notre nécessaire « professionnalisation » pour accroître l'envergure et l'impact de nos actions, nous avons fourni d'importants efforts pour améliorer la qualité de nos actions. Notre souci permanent de qualité est fondamental pour d'une part répondre à des exigences internes d'efficacité, mettant l'accès à des soins de qualité pour les populations les plus défavorisées au centre de

nos préoccupations, et pour d'autre part être en phase avec des exigences externes de redevabilité, de transparence financière et de bon usage des fonds. Ces efforts se sont à chaque fois concentrés sur des objets précis.

D'abord un travail sur la qualité de nos projets. Nous avons aujourd'hui le label qualité OMS pour notre expertise en médicalisation des zones rurales. L'amélioration de nos procédures de suivi budgétaire a permis d'obtenir le prix de la transparence associative en 2005.

Nous avons mené un travail de structuration de l'association autour d'un « projet associatif » réaffirmant nos valeurs et missions sur le renforcement des capacités des ressources humaines locales et sur le bénévolat des experts du nord. En a découlé une réflexion sur l'organisation de l'association avec une meilleure délégation de pouvoirs entre les instances de gouvernance élues et salariées. Le travail en cours de renforcement de nos délégations locales nous amène également à traiter les difficultés de management des RH à distance, spécifique à notre métier.

Le développement de nos actions de communication avec l'organisation annuelle de la Journée provençale de la santé humanitaire à Marseille qui est devenu un rendez-vous incontournable a augmenté notre notoriété. Le résultat de tous ses efforts : Santé Sud a obtenu la reconnaissance d'utilité publique en 2010.

Pour la mutualisation d'un outil commun

Mais progresser en qualité est un travail sans fin. Et nos énergies ont des limites. Il serait donc utile de concentrer toutes nos forces vives autour de l'ingénierie de projets de santé durable. Et de pouvoir profiter d'un appui externe pour améliorer nos services transversaux ainsi que d'un outil d'évaluation cohérent et efficient de l'ensemble de notre production associative.

Nous souhaitons donc aujourd'hui participer activement à la mise en place d'un outil de mesure global du processus de qualité d'une ONG, conçu en commun avec des ONG ayant les mêmes spécificités, permettant de mesurer la progression des grands objets (projets, financements, organisation, gouvernance, stratégies, etc.), toujours avec l'idée centrale de « progression » et non de certification. En termes de mutualisation, nous nous mettons à rêver d'un groupement d'intérêt économique à l'intérieur de Coordination SUD auquel les ONG membres pourraient faire appel pour des conseils concernant des services transversaux d'une ONG afin de pouvoir mieux nous consacrer à notre métier de développement durable de la santé. ■

Plus d'informations : www.santesud.org

Carole Coupeuz, déléguée aux actions d'Éducation au développement et à la Solidarité internationale chez Solidarité laïque.

NDS: Comment évaluez-vous l'évolution des OMD liés à l'éducation ?

Carole Coupeuz : Ces OMD ne sont en fait que des reprises d'Objectifs de l'éducation adoptés dès 1990 à Jomtien réduits à l'éducation de base ; ce qui va à l'encontre de l'approche holistique de l'éducation pour tous (EPT). Certains progrès sont remarquables : depuis 2000, le nombre d'enfants non scolarisés est passé de 105 à 67 millions⁶ ; de nombreux pays atteindront d'ici 2015 l'objectif de l'éducation primaire universelle. En revanche, les progrès réalisés dans des secteurs comme la protection de la petite enfance, l'insertion professionnelle, l'alphabétisation sont nettement moins satisfaisants. La qualité et l'équité de l'éducation demeurent aussi des questions préoccupantes, aussi bien dans les pays du Sud qu'en Europe. Pour autant, l'éducation ne fait pas la une des médias ni des agendas diplomatiques⁷.

NDS: Quelles sont les propositions de la Campagne mondiale pour l'éducation ?

CC: Cette campagne de plaidoyer est née en 2000 lors du Forum EPT pour suivre le respect des engagements des États : elle appelle la communauté internationale à combler le déficit de 16 milliards de dollars annuels nécessaires pour atteindre les Objectifs de l'éducation. La Campagne est également un lieu d'échanges et de coopération stratégique pour défendre collectivement l'éducation de qualité. Chaque année, elle publie des recherches et focalise l'attention sur des questions comme l'égalité des sexes, la petite enfance, le rôle des éducateurs, etc. Lors de sa dernière assemblée générale, elle a décidé d'axer le plaidoyer sur la lutte contre les inégalités et les enfants « difficiles à atteindre ».

NDS: Comment la commission Éducation de Coordination SUD se mobilise-t-elle face à cette situation ?

CC: La commission Éducation est née pour coordonner les positions des ASI françaises sur ces enjeux et maintenir l'éducation en bonne position dans les priorités de la coopération française. Les travaux majeurs sont la rédaction de documents de positionnement, de communiqués, la représentation du secteur dans toute sa diversité. La commission est aussi devenue au fil du temps une plate-forme d'échanges qui va au-delà des membres de Coordination SUD et invite d'autres expertises civiles. ■

⁶ Source UNESCO Rapport mondial de suivi de l'éducation 2011.
⁷ Absente du G8, elle est exclusivement rattachée au développement des ressources humaines (compétences pour l'emploi) au G20.

REPENSER LE DÉVELOPPEMENT SOUS L'ANGLE DE L'EFFICACITÉ

PAGE 2

RIO+20, LA SOCIÉTÉ CIVILE INTERNATIONALE SE PRÉPARE

PAGE 4

L'INVITÉE: NICOLE HANSSSEN

PAGE 4

NDS

Automne 2011

LES NOUVELLES DE SUD

LE BULLETIN D'INFORMATION DE COORDINATION SUD #144

Vie des commissions

BUDGET EUROPÉEN: LES NEGOCIATIONS SONT OUVERTES...

La Commission européenne a proposé, le 30 juin dernier, d'augmenter les fonds destinés à l'action extérieure et à la solidarité internationale, pour la période 2014-2020. La France soutiendra-t-elle cette augmentation ? Coordination SUD tentera de l'y encourager, à travers la mobilisation de sa commission Europe.

Philippe Jahshan, délégué aux actions de coopération internationale de Solidarité laïque, délégué Europe et administrateur référent de la commission Europe de Coordination SUD

14 milliards d'augmentation pour le budget total de l'action extérieure (qui comprend aussi les instruments de développement), c'est ce que propose la Commission européenne qui fait là preuve de volonté politique et d'une certaine cohérence avec les engagements contenus dans le traité de Lisbonne. Celui-ci est censé renforcer le rôle de l'UE sur la scène internationale ainsi que sa res-

ponsabilité en matière de lutte contre la pauvreté. Si les propositions de la Commission sont encourageantes, des nuances sont à apporter. En termes de pourcentage, les instruments de développement et d'aide humanitaire ne sont pas ceux qui bénéficient le plus de l'augmentation du budget pour l'action extérieure. En outre, ces propositions doivent être validées par les autres institutions européennes, notamment par les États membres. Nous ne sommes qu'au début d'un long et difficile processus de négociations. La mobilisation des ONG est donc nécessaire pour convaincre les États de soutenir une augmentation conséquente des fonds pour la solidarité internationale. En outre, si une taxe sur les transactions financières

est effectivement mise en œuvre, comme proposé par la CE, les ONG devront agir pour que les ressources soient allouées prioritairement à la lutte contre le changement climatique et aux enjeux de développement. L'autre point d'attention réside dans la stratégie de l'UE vis-à-vis des pays émergents et à revenus intermédiaires. En effet, le type d'aide allouée à ces pays sera révisé, avec une accentuation de l'appui aux secteurs dits productifs au détriment notamment des secteurs sociaux. L'argument étant celui de la capacité endogène de ces pays à répondre aux besoins de ces secteurs. Or il ne suffira pas que des fonds locaux soient disponibles, s'ils sont, comme cela est souvent le cas, réinvestis ailleurs sans moyens de contrôle des populations. Ces pays souffrent d'inégalités violentes et la plus grande part

des pauvres du monde y vivent. En ce sens, un approfondissement de la réflexion sur les critères du soutien et les priorités (gouvernance démocratique notamment), semble indispensable. La commission Europe de Coordination SUD suit attentivement ces négociations, en lien étroit avec Concord, et prévoit une série de rencontres de plaidoyer à l'automne, auxquelles pourront se joindre les commissions de travail intéressées. ■



Tribune

RIO+20, LA SOCIÉTÉ CIVILE INTERNATIONALE SE PRÉPARE

À moins d'un an de la prochaine Conférence mondiale des Nations unies sur le développement durable « Rio+20 », une rencontre de la société civile internationale s'est tenue à Rio de Janeiro en juin 2011- Premiers échos.

Ivo Lesbaupin, membre de la direction de la plate-forme d'ONG brésilienne ABONG

Pour les organisations et mouvements sociaux, Rio+20 est un événement clé dans l'agenda de la promotion d'un monde durable. Il s'inscrit dans la continuité des mobilisations depuis le Sommet de la Terre à Rio en 1992 : lutte contre l'ALCA et l'OMC, Conférence des Peuples de Cochabamba (Bolivie), G20, et bientôt Conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Durban.

Quelle mobilisation pour Rio+20 ?

Un an avant le sommet officiel de 2012, 180 personnes de 27 pays se sont rassemblées lors du séminaire préparatoire « Sommet des Peuples Rio+20 pour la Justice sociale et environnementale » à Rio de Janeiro, le 30 juin et le 1^{er} juillet 2011. Malgré les difficultés logistiques, représentants des Amériques du Nord et du Sud, d'Asie (Japon), d'Afrique du Sud et d'Europe, des peuples indigènes,

des femmes, de syndicats, d'ONG, de mouvements sociaux, grands et petits, étaient présents. L'objectif du séminaire était de préparer la réalisation de l'évènement parallèle à la Conférence officielle, provisoirement nommé « Planète des Peuples Rio+20 – une rencontre pour la justice sociale et environnementale ».

Pour quels enjeux ?

L'aggravation de la situation environnementale de la planète et la croissance de la misère et des inégalités sociales, dont la cause est l'actuel système de production et de consommation, tourné vers la seule réalisation du profit, ont été les premiers constats des participants. Selon eux, il n'y a pas de solution à la grave crise écologique dans la logique de ce système, où il faut produire et consommer toujours plus. L'eau, la terre, les forêts, la biodiversité sont des biens universels, qui ne peuvent pas être soumis à la logique du marché.

La plate-forme brésilienne ABONG considère que Rio+20 est une occasion importante pour la société civile de contester l'idée défendue par la plupart des gouvernements et des multinationales, selon laquelle le réchauffement global pourrait être réduit par la simple production de nouvelles technologies. Pour éviter la destruction de la planète, il nous faut un paradigme alternatif de société, une autre économie, une autre conception de développement. Comment construire une nouvelle économie alliant justice sociale et environnementale ? C'est la question à débattre d'ici Rio+20. Dans différents pays et régions, et dans plusieurs domaines, des expériences significatives du point de vue socio-économique et environnemental existent déjà. Il faut les faire connaître, les diffuser. Elles sont l'expression de ce nouveau paradigme. Le prochain évènement international en vue de Rio+20 sera le Forum social mondial environnement, du 25 au 29 janvier 2012, à Porto Alegre. ■

ABONG est membre du Forum international des plates-formes nationales d'ONG (FIP). En savoir plus : www.ong-ngo.org/En-route-vers-Rio-20

RETROUVEZ TOUTES LES DATES DE L'AGENDA ET LES ACTUALITÉS

WWW.COORDINATIONSUD.ORG

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ COORDINATION GRAPHIQUE AGENCIE LIMITE

Coordination SUD
Solidarité Urgence Développement

ÉDITEUR COORDINATION SUD
14, passage Dubail 75010 Paris
Tél.: 01 44 72 93 72
Fax: 01 44 72 93 73
sud@coordinationsud.org

Directeur de publication : Jean-Louis Vielajous
Rédacteur en chef : Daniel Verger
Coordination : Karine Meaux
Imprimeur : Gélys - Dépôt légal à parution ISSN 1267-6947
Les positions exprimées dans le bulletin engagent leurs auteurs, et ne sauraient représenter le point de vue officiel de Coordination SUD
Abonnement, nous contacter : meaux@coordinationsud.org

À FAIRE

2011, ANNÉE EUROPÉENNE DU BÉNÉVOLAT ET DU VOLONTARIAT

En 2011, tous les États de l'Union Européenne célèbrent l'Année européenne du bénévolat et du volontariat. De nombreux membres de Coordination SUD se mobilisent autour d'évènements jusqu'à la fin de l'année. Rejoignez-les sur www.associations.gouv.fr/spip.php?page=evenements_nationaux_2011

Daniel Verger,
directeur exécutif
de Coordination SUD

Sud-Soudan, les défis d'un nouvel État

Le 9 juillet 2011, le Sud-Soudan est devenu le 193^{ème} État de la planète. C'est aussi le pays le plus pauvre sur le plan du développement social. Dans une région en grande difficulté et touchée par la famine, les mois à venir seront cruciaux.

L'indépendance du Sud-Soudan est l'aboutissement d'un long processus de paix et est censée mettre fin à des décennies de conflit. On peut donc s'en réjouir.

Mais les défis à relever sont immenses : les taux de mortalité maternelle et infantile sont les pires au monde, les investissements dans les secteurs sociaux ont été dérisoires pendant des décennies, quand ils n'ont pas été détruits par la guerre. Pourtant, l'espoir, et même l'enthousiasme, est palpable. J'en ai été directement témoin.

Les défis à relever sont aussi ceux du vivre ensemble et de la paix, notamment dans les relations avec le Nord-Soudan : les conflits persistants dans le Sud-Kordofan et dans la région d'Abeyi sont là pour le rappeler.

Le contexte dans la région s'est encore aggravé avec la sécheresse et les crises alimentaires affectant l'ensemble de la corne de l'Afrique. Il est nécessaire que la communauté internationale, et en particulier la France, s'investissent de façon durable dans l'appui au Sud-Soudan et aux pays de la région. Il ne s'agit pas uniquement de sauver de la famine des millions de personnes, mais de construire la paix, du Soudan à la Somalie, et de permettre la mise en place des conditions durables d'un développement qui profite d'abord aux populations. ■

REPENSER LE DÉVELOPPEMENT SOUS L'ANGLE DE L'EFFICACITÉ

À la veille du 4^{ème} Forum de Busan sur l'efficacité de l'aide, les organisations de la société civile s'organisent pour faire entendre leur voix. L'efficacité de l'aide implique-t-elle de nouvelles façons de concevoir le développement ? Quel rôle les citoyens, les sociétés civiles et les gouvernements du Sud peuvent-ils espérer jouer ?

Flore Tixier,
chargée de mission APD de Coordination SUD
et **Christian Castellonet,**
directeur scientifique du Gret et membre
de la commission APD et financements
innovants de Coordination SUD

Depuis une dizaine d'années, la réflexion sur l'« efficacité de l'aide » a pris de plus en plus d'importance au sein du monde de la coopération internationale. La Déclaration de Paris¹, adoptée en 2005 par un ensemble large de gouvernements, de bailleurs et d'organisations de la société civile (OSC) sous l'égide de l'OCDE, a cherché à induire une évolution des relations de la coopération « Nord/Sud », réorganisées en faveur de l'appropriation des politiques de développement par les pays du Sud. Elle a donné une place accrue aux notions de partenariat et de contractualisation entre États. Elle s'est focalisée sur l'efficacité de l'aide octroyée par les bailleurs et sur les procédures budgétaires des pays partenaires. Absentes de la Déclaration de Paris, les OSC sont reconnues en 2008 dans le Programme d'Action d'Accra comme « acteurs du développement de plein droit ». Après le 3^{ème} Forum de haut niveau (FHN) d'Accra, les OSC ont décidé de prendre en charge, de façon collective, la structuration et la promotion du cadre de leur propre « efficacité » en tant qu'acteurs du développement.

Le 4^{ème} Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui se tiendra en

novembre-décembre 2011 à Busan en Corée du Sud sera le point de rencontre des réflexions sur l'aide des bailleurs, traditionnels et émergents, et sur l'efficacité de la contribution des OSC au développement. Il constitue une nouvelle opportunité pour les acteurs de la solidarité internationale d'évaluer la manière dont la Déclaration de Paris a été mise en œuvre et les résultats obtenus. C'est également l'occasion de promouvoir un nouveau type de partenariat incluant États et populations.

Au sein de Coordination SUD, la commission Aide publique au développement (APD) a engagé une réflexion propre sur l'efficacité de l'aide depuis 2008, en associant des chercheurs au sein d'ateliers-débats qui ont porté notamment sur l'aide budgétaire², les justifications de l'aide³, et plus récemment sur le renforcement des États⁴. Il lui a semblé en effet indispensable de prendre du recul et faire une analyse critique du contenu de la Déclaration de Paris pour pouvoir développer ses propres positions et propositions sur ce sujet. Un groupe de travail sur l'efficacité des OSC a également été constitué dont les travaux ont débouché sur les réflexions suivantes :

Les bases de la solidarité internationale

L'aide publique au développement n'est pas un acte charitable mais un acte de justice sociale, relevant de l'intérêt bien compris des uns comme des autres. La coopération internationale doit être conçue comme l'ébauche d'un système

de solidarité qui s'inscrit dans un nouveau cadre institutionnel international. Ce système aurait pour fondement la prise en compte des droits, ce qui remettrait en cause le socle de la Déclaration de Paris qui reste fondée sur une optique d'États du Nord par rapport aux États du Sud. La qualité et l'efficacité de l'aide doivent être repensées autour de la notion d'un véritable partenariat entre les gouvernements du Sud et du Nord, partenariat qui respecte les priorités et les choix effectués par les pays récipiendaires. Pour être efficace, l'aide doit répondre aux aspirations et stratégies des populations du Sud.

L'importance des droits humains

Le respect, la promotion et la protection des droits humains - notamment ceux des femmes et des filles - offrent un regard différent sur les personnes, en particulier marginalisées ou exclues. Ces populations sont ainsi considérées comme des acteurs du développement de leur pays et non plus comme des destinataires passifs de l'aide. Une politique de coopération au développement efficace s'appuie sur le soutien et la promotion de la gouvernance démocratique. Les citoyens doivent être en mesure de réclamer des comptes, aussi bien aux bailleurs de fonds qu'à leurs gouvernements, sur une utilisation efficace de l'aide au développement. Il s'agit d'assurer la pleine participation sociale de tous les individus en leur ouvrant l'accès aux ressources et en renforçant leur capacité d'action par la mise en œuvre de politiques « inclusives ». ►

► Ces politiques inclusives se traduisent aux niveaux local, régional et national par la capacité pour les pays les plus pauvres à se faire entendre et être impliqués de manière significative à toutes les étapes du processus de développement, tout en assurant une appropriation démocratique de ces politiques.

Le rôle de la société civile dans le renforcement de la gouvernance démocratique

L'appropriation démocratique des politiques de coopération au développement passe par le renforcement des sociétés civiles dont le rôle essentiel est reconnu comme acteurs non seulement de développement mais aussi d'une transition vers des sociétés plus justes et plus durables. Les OSC à travers le monde contribuent au développement, d'une manière unique et essentielle, en tant qu'agents innovants du changement et de transformation sociale. Elles comprennent de multiples formes d'organisation (locales, syndicales, associatives, groupes d'entraide...), et représentent un large éventail de voix dans les débats sur les politiques de développement aux niveaux national et mondial. Le développement passe, enfin, par la prise en compte de la diversité des contextes locaux et la valorisation des dynamiques endogènes.

« L'efficacité résulte aussi d'une cohérence des politiques, de relations politiques plus équilibrées et d'un environnement favorable »

Pour être efficace, l'APD requiert donc la structuration de la société civile, qui contribue à développer de nouvelles relations entre les citoyens et les États. Busan devrait être le lieu où gouvernements et donateurs s'engagent

concrètement pour progresser sur la mise en œuvre des conditions pour un environnement favorable* aux actions de la société civile, au Nord comme au Sud.

Du technocratique au politique

L'efficacité ne peut reposer uniquement sur de nouvelles mesures techniques et financières. Elle résulte aussi d'une cohérence des politiques et de relations politiques plus équilibrées entre bailleurs de fonds et pays récipiendaires de l'aide. La mondialisation – et les crises qui en résultent – génèrent des inégalités persistantes et croissantes inacceptables entre pays, mais aussi entre citoyens d'un même pays. Malgré l'amplification de ces crises, les réponses de la communauté internationale se caractérisent par

de profondes incohérences entre les politiques d'aide et de coopération au développement et les politiques qui guident le commerce, l'investissement, la dette ou le financement de la lutte contre le changement climatique. La cohérence de ces politiques est pourtant une condition *sine qua non* de l'efficacité des stratégies de développement et d'éradication de la pauvreté dans le monde.

Passer de l'évaluation technocratique à l'évaluation démocratique

L'agenda de l'efficacité de l'aide doit donc prendre en compte les processus sociaux et politiques au cœur des dynamiques de développement. Ces processus portent sur le long terme et ne peuvent être évalués par de simples indicateurs de performance, ce que semble oublier la Déclaration de Paris.

La gestion de l'aide par les résultats ne prend pas suffisamment en considération les étapes de développement d'un pays. D'où l'importance d'une distinction entre « gestion axée sur les résultats » et « financement lié aux résultats », pour s'assurer que la diminution de l'aide consécutive à de mauvaises performances n'exacerbe pas les inégalités dans les pays en développement. Il s'agit de comprendre quels acteurs entreprennent quelles actions et comment ils les entreprennent afin d'évaluer la qualité du processus. Un moyen simple – en attendant le renforcement de la société civile – d'améliorer le suivi de l'impact et des résultats serait d'associer beaucoup plus les bénéficiaires à l'évaluation.

Coordination SUD portera ces positions au sein de Concord et de l'*Open Forum*, et participera au Forum de Busan en novembre 2011. ■

¹ En savoir plus sur la Déclaration de Paris : http://www.oecd.org/document/18/0,3746,fr_2649_3236398_37192719_1_1_1_00.html

² L'aide budgétaire en question : quelle efficacité, pour qui ? Atelier-débat, 14 mai 2008, OCDE, Paris.

³ L'aide publique au développement : quelles justifications ? Gret / Coordination SUD, Nogen-sur-Marne, 2010. - (Débats et controverses, n° 2) - 121 p. www.gret.org/ressource/pdf/09054.pdf

⁴ L'aide publique au développement : quelles justifications ? Gret / Coordination SUD, Nogen-sur-Marne, 2010. - (Débats et controverses, n° 3) - 102 p. www.gret.org/ressource/pdf/09380.pdf

⁵ L'« environnement favorable » est défini comme l'ensemble de conditions interdépendantes – juridiques, bureaucratiques, fiscales, d'information, politiques, culturelles – qui influent sur la capacité des acteurs du développement à s'engager dans le processus du développement de façon durable et efficace (Thindwa, cité dans Brinkerhoff 2004).

CONFÉRENCE NATIONALE DE L'ACTION HUMANITAIRE

> Le 6 juillet dernier, Alain Juppé a confirmé son intérêt pour la tenue d'une Conférence nationale sur l'action humanitaire (CNAH).

Prévue en fin d'année, cette conférence doit mettre en avant les recommandations du rapport « *Analyse et propositions sur l'action humanitaire dans les situations de crise et de post-crise* » d'Alain Boinet et Benoît Miribel et engager les pouvoirs publics sur la construction d'une stratégie humanitaire pluriannuelle. Son comité de pilotage est constitué de représentants du Centre de crise du MAEE et d'A. Boinet, B. Miribel et de S. Chopin (au titre de la commission Humanitaire de Coordination SUD). L'URD a été mandatée dans le cadre d'une convention en cours par le Centre de crise pour assurer le secrétariat et l'organisation pratique de la CNAH.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CONCORD

> Concord, la Confédération des ONG européennes, a organisé son assemblée générale les 21 et 22 juin derniers.

Différents ateliers ont été organisés afin d'informer ses membres et de les inciter à se mobiliser sur les principaux enjeux européens en cours : nouvelles orientations de la politique européenne de développement ; réflexion sur l'après OMD, l'agenda post 2015 ; budget 2014-2020 de l'UE ; efficacité de l'aide ; cohérence des politiques pour le développement et suites du Dialogue Structuré. Plusieurs membres du Forum international des plates-formes nationales d'ONG (FIP) ont sensibilisé les participants européens, afin qu'ils rejoignent la dynamique internationale du Forum.

2003 : Rome

1^{er} Forum de haut niveau (FHN) sur l'harmonisation et l'alignement de l'aide.

2005 : Paris

2^{ème} FHN aboutissant à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide dont les maîtres mots sont appropriation, harmonisation, alignement, gestion axée sur les résultats et responsabilité mutuelle.

2008 : Accra

3^{ème} FHN élaborant le Programme d'Action d'Accra, où les efforts et le rôle central des OSC sont reconnus explicitement.

2011 : Busan

4^{ème} FHN

Open Forum : contribution des organisations de solidarité internationale

L'*Open Forum* est un processus international mené par les OSC pour définir, d'ici le 4^{ème} Forum de haut niveau (FHN) sur l'efficacité de l'aide de 2011, un cadre global de l'efficacité du développement applicable aux OSC.

Lors de la deuxième assemblée mondiale de l'*Open Forum* à SiemReap (Cambodge) les 28, 29 et 30 juin dernier, les 230 représentants des OSC présents ont finalisé le docu-

ment Cadre international pour l'efficacité de la contribution des OSC au développement. Ce cadre développe les différents principes (appelés « Principes d'Istanbul ») que les OSC s'engagent à suivre pour contribuer à l'efficacité du développement. Il aborde également les conditions externes (appelées « environnement favorable ») que les gouvernements et bailleurs, doivent s'engager à créer, afin de permettre aux OSC d'être plus efficaces.

À LIRE

LES INFOS DU G8-G20

Retrouvez le bilan des actions des membres de Coordination SUD pour la présidence française du G8 et les perspectives pour le G20 : www.coordinationsud.org/lesinfosduG8G20

À FAIRE

14^{ÈME} SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

« Droits à l'essentiel » : c'est le thème sur lequel la Semaine de la solidarité internationale mobilisera les citoyens pour sa 14^{ème} édition, du 12 au 20 novembre 2011. Participez à la semaine : www.lasemaine.org

Le FIP à l'Open forum

Plusieurs représentants de plates-formes nationales d'Amérique latine, d'Afrique, d'Asie et d'Europe, ont présenté le Forum international des plates-formes nationales d'ONG (FIP) lors d'un atelier à l'*Open Forum* de SiemReap. Ils ont donné un aperçu de ses activités, et ont examiné de manière plus précise les actions concrètes du FIP. En tant que réseau des plates-formes nationales, le FIP reflète la structure intergouvernementale de l'agenda international actuel. Sa mission : faciliter la collecte et

l'échange d'informations/de connaissances au sein des membres, influencer les politiques publiques internationales qui touchent au développement, et renforcer les capacités des plates-formes nationales d'ONG et de leurs membres. À ce titre, le FIP pourrait jouer un rôle pivot dans le soutien aux plate-formes nationales concernant la mise en œuvre des principes d'Istanbul et l'analyse de l'évolution des conditions nationales liées à l'environnement favorable.

ASSEMBLÉE MONDIALE DE CIVICUS

Du 10 au 12 septembre 2011 à Montréal, les représentants du Forum international des plates-formes nationales d'ONG (FIP) et Coordination SUD participent à l'Assemblée mondiale de Civicus, l'alliance mondiale pour le renforcement de la participation citoyenne. Représentants de la société civile, des gouvernements, du secteur privé et des donateurs s'exprimeront notamment sur le rôle essentiel de la société civile dans les processus de gouvernance mondiale. www.civicassembly.org/Overview.php

À SUIVRE